

Projet : Au service de l'intendance

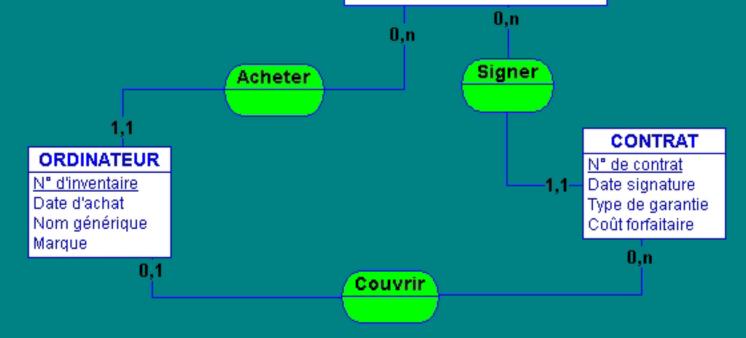
Modèle : Exo1

Auteur: J.Boutet | Version: 1 | 27/11/100

Les deux cardinalités minimales ne peuvent être nulles en même temps sauf si l'intendant décide d'enregistrer des occurrences de FOURNISSEUR/SOCIETE alors qu'aucun achat ni contrat ne les concerne (en vue d'un appel d'offres ultérieur ...).

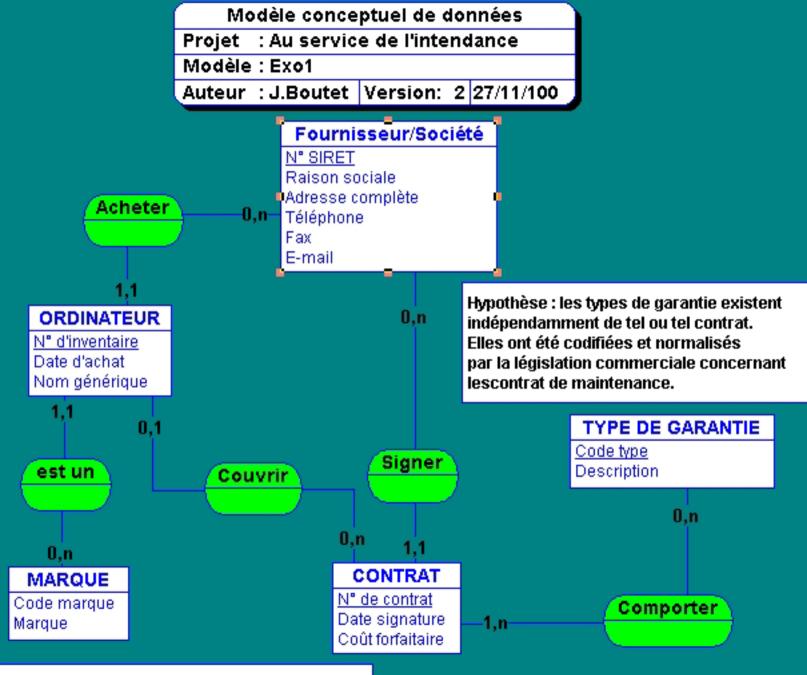
## FOURNISSEUR / SOCIETE

<u>N° SIRET</u> Raison sociale Adresse complète Téléphone Fax E-mail FOURNISSEUR et SOCIETE ont les mêmes propriétés et, en outre, ils jouent souvent les deux rôles.



Le chemin ORDINATEUR --> FOURNISSEUR/SOCIETE ne donne pas toujours le même résultat que le chemin ORDINATEUR --> CONTRAT --> FOURNISSEUR/SOCIETE car :

- 1°) 0,1 entre ORDINATEUR et CONTRAT.
- 2°) La société qui assure la maintenance n'est pas forcément le fournisseur de l'ordinateur.



Souvent les mêmes marques reviennent ...